

# Homéopathie et endométriose

la place de l'homéopathie dans la prise en charge globale et individualisée  
d'une patiente atteinte d'endométriose

## PROGRAMME

PERROS-GUIREC

En France, l'endométriose touche entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer, soit une femme sur 10\*. Cette maladie est source de douleurs chroniques et d'infertilité.

Basée sur les dernières recommandations et riche de l'expertise d'une spécialiste, cette formation abordera de façon interactive les objectifs à atteindre afin de pouvoir informer et faire bénéficier les patientes d'un accompagnement pertinent dans lequel l'homéopathie aura toute sa place.

- ✓ Homéopathie : médecine intégrative et réalité scientifique
- ✓ La pathologie endométriosique
- ✓ Médicaments de symptômes ou de terrain - Modes Réactionnels Chroniques
- ✓ Accompagnement des traitements hormonaux
- ✓ Symptômes douloureux physiques et/ou psychiques
- ✓ Hypofertilité
- ✓ Cas cliniques

Vendredi 27 juin 2025  
9h00-17h00  
150€

\*Inserm, salle de presse - semaine européenne de prévention et d'information sur l'endométriose

Mise à jour du programme : Mars 2025



Inscription en ligne sur [ffsh.fr](http://ffsh.fr)  
ou bulletin d'inscription à retourner à l'adresse suivante :  
SMB 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession :  Sage-femme  Médecin

Spécialité :  Maïeutique  Allaitement  Autre : \_\_\_\_\_

Médecine générale  Gynécologie/Obstétrique  Pédiatrie

Statut :  Libéral(e)  Salarié(e)  Mixte

RPPS : \_\_\_\_\_ Adéli : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Facturation :  Adresse professionnelle  Adresse personnelle

Autre adresse : \_\_\_\_\_

Cachet professionnel

Si vous n'en avez pas,  
joindre un justificatif professionnel

Perros Guirec 27/06/25

**Titre :** Homéopathie et endométriose

**Durée :** 7h00

**Tarif :** 150€ journée, repas et pauses inclus. Le prix de la formation comprend : les supports de cours téléchargeables sur le site [ffsh.fr](http://ffsh.fr), le montant de l'adhésion à la FFSH (fixé à 23€). Possibilité de régler par chèque ou par CB en ligne.

**Prise en charge :** La SMB est enregistrée organisme de formation professionnelle sous le n°11 94 08484 94 (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) et Datadockée . Ainsi nos formations sont susceptibles d'être prises en charge par les OPCO, le FAFPM... sous réserve de modification des modalités de prise en charge et de vos crédits disponibles. Non éligible au FIF-PL. Consulter les barèmes et démarches sur [ffsh.fr/formations/prise en charge](http://ffsh.fr/formations/prise-en-charge).

**Date et lieu :**

• Hôtel L'AGAPA - 12, rue des Bons Enfants - 22700 Perros-Guirec • Vendredi 27/06/25

**Intervenante :** Dr Christelle Besnard-Charvet, gynécologue, experte en homéopathie.

**Pré-requis :** Être professionnel de santé : médecin, sage-femme. Formation accessible aux débutants et aux initiés en homéopathie. Pour les débutants la vidéo « tuto-base » (1 heure) doit impérativement avoir été visionnée avant.

**Objectifs généraux :** Connaître la place de l'homéopathie dans la prise en charge globale et individualisée d'une patiente atteinte d'endométriose.

**Modalités d'évaluation :** Cette formation ne fait l'objet d'aucune évaluation spécifique.

**Méthode et outils :** • Pédagogie interactive avec présentation PowerPoint • Illustration par des cas cliniques • Outils de formation continue en ligne (Tuto-base, vidéothèque, elearning) • Abonnement à la revue des Cahiers au tarif préférentiel, et vente de livres.

**Modalités d'inscription :** Dès réception de la demande, nous vous adressons un contrat ou une convention. L'inscription est validée une fois le contrat ou convention signé(e) par le stagiaire et l'école et est signifiée par email. Inscription possible jusqu'à la veille du début de la formation et dans la limite des places disponibles.

 Vous êtes en situation de handicap [contactez-nous](#)

 Vous avez des allergies alimentaires dites-le nous !

Contact : SMB-FFSH 72, av du Général Leclerc 94700 Maisons-Alfort. 01 56 96 98 27 •  [formations@ffsh.fr](mailto:formations@ffsh.fr)



Politique des données personnelles : [Cliquez ici](#)

#### Conditions Générales de Ventes

**Objet et champ d'application :** Toute commande de formation implique l'acceptation des conditions générales de vente.

**Documents contractuels :** Le secrétariat délivre sur demande tout élément administratif utile (attestations de paiement, de présence, facture-convention).

**Prix, facturation et règlement :** Tous nos prix sont indiqués TTC. L'Ecole est exonérée des impôts commerciaux Art 261 du CGI. Les formations de plus de 3 jours sont sujettes à adhésion à l'Ecole, le tarif indiqué comprenant ce prix. Pour être enregistrée, toute inscription doit être accompagnée de son règlement.

**Prise en charge par un organisme gestionnaire agréé :** La demande de prise en charge des frais de formation doit être réalisée par le stagiaire à l'organisme gestionnaire compétent (OPCO, FIF-PL, FAF-PM, selon éligibilité de la formation...). La SMB ne saurait être tenue responsable de la non-prise en charge finale des frais de formation (manque de crédits, absence, manque de signature, revirement de situation des organismes paritaires).

**Conditions d'annulation :** Le stagiaire peut annuler une séance de formation dans la mesure où cette annulation survient 10 jours avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse [formations@ffsh.fr](mailto:formations@ffsh.fr). Dans le cas d'une annulation par le stagiaire survenant dans les 10 jours ouvrés et sur une formation uni-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une séance unique sur une formation pluri-journalière, le montant total de l'inscription reste dû. Une séance de rattrapage peut être proposée dans une autre session à titre gracieux.

Dans le cas d'une annulation par le stagiaire d'une formation pluri-journalière, les journées déjà suivies et la séance survenant dans les 10 jours ouvrés restent dues. La SMB se réserve le droit d'annuler ou déplacer dans le temps ou l'espace une formation selon l'effectif et/ou les contraintes imposées par le calendrier, le lieu des cours, la météo, ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

**Loi applicable :** Les Conditions Générales relèvent de la loi française. Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Créteil.

## Questionnaire obligatoire

#### Votre parcours :

- Je suis débutant.e en homéopathie
- J'ai déjà suivi un premier cycle en homéopathie
- dans notre école
  - dans une autre école
- précisez : .....

#### Vous vous formez en homéopathie :

- A la demande de vos patients
- A la demande de votre employeur
- Pour évoluer professionnellement
- Pour évoluer personnellement
- Autre : .....

#### Vos attentes :

- Des connaissances théoriques
- Des connaissances pratiques
- Connexion avec d'autres professionnels de la santé qui utilisent la thérapeutique homéopathique
- Temps d'échanges / débat avec les intervenants

#### Par quels moyens pédagogiques ?

- Cours magistral
- Travail en petit groupe
- Travail chez soi modéré
- Travail chez soi important
- Autre : .....

Votre formation sera réussie si... : .....

.....

.....

.....

